

**MATINÉE PÉDAGOGIQUE DU 8 MARS 2012
« PRÉVENIR LE PLAGIAT À MAISONNEUVE, partageons notre expertise »
COMPTE-RENDU**

64 personnes, représentant 15 départements et 4 services, ont participé à la matinée pédagogique portant sur le plagiat et la fraude. Lors de l'ouverture, Mme Habel a informé les participants que le collège planifie une campagne de sensibilisation sur le sujet; la campagne sera élaborée en collaboration avec les étudiants du programme multimédia.

Une vox populi réalisée auprès d'une quinzaine d'étudiants du collège a été présentée avant que les participants ne se regroupent en ateliers pour discuter de plagiat et de fraude.

COMPTE-RENDU DES ATELIERS

Remarque : le présent compte-rendu rassemble les propos des participants des quatre ateliers tenus dans le cadre de la matinée pédagogique, ce qui explique que des affirmations parfois contradictoires s'y retrouvent.

RÉACTIONS À LA VOX POPULI

- ⤴ Douteux qu'ils ne trichent pas au cegep...
- ⤴ Plusieurs étudiants qui disent ne pas tricher le font par peur des conséquences et pas au nom de valeurs éthiques.
- ⤴ Les conséquences du plagiat à Maisonneuve sont mal connues.
- ⤴ Banalisation de la tricherie : certaines valeurs sociales banalisent la tricherie (ex. télécharger des films, de la musique).

LE PLAGIAT POUR NOUS À MAISONNEUVE

Exemples de cas de tricherie scolaire à Maisonneuve

Copie de données de laboratoire, idées prises sur Internet, copie intégrale de textes ou d'extraits de textes, se faire payer pour faire un travail, enregistrer un examen sur iPod, photographier un examen avec un cellulaire, acheter des travaux sur Internet, offrir de l'argent à un prof pour réussir sa session, présenter de faux billets médicaux, diffuser ses travaux sur le web, utiliser le voile islamique pour cacher des oreillettes.

Culture de tricherie

- ⤴ Les étudiants ont l'impression que ce qui est sur Internet est gratuit.
- ⤴ Certains étudiants regardent sur la copie du voisin et ne se sentent pas mal à l'aise de le faire.

Impact des nouvelles technologies

- ⤴ Étudiants utilisent beaucoup les médias sociaux pour diffuser de l'information à propos des évaluations.
- ⤴ Il y a des sites web avec travaux scolaires à télécharger.

- ⤴ Certains étudiants de langue étrangère traduisent des textes trouvés sur le web, donc impossible à déceler...
- ⤴ Nouveaux moyens de tricher : montres avec accès à Internet, lunettes dotées de caméra et stylos « scanner » disponibles à relativement faible prix.

Causes de la tricherie

- ⤴ La compétition engendrée par la cote R et la possibilité d'accéder ou non à la carrière rêvée.
- ⤴ Cette compétition peut au contraire inciter à la délation, de façon à préserver sa cote R.

MOYENS, STRATÉGIES POUR PRÉVENIR PLAGIAT

En classe

- ⤴ Assigner des places aux étudiants, varier d'une fois à l'autre.
- ⤴ Sacs et manteaux à l'avant de la classe.
- ⤴ Rien d'autre sur le pupitre que la copie d'examen et un stylo.
- ⤴ Fournir les crayons et effaces (il existe des stylos qui peuvent numériser un examen).
- ⤴ Interdire le cellulaire.
- ⤴ Cellulaire dans sac devant la classe, pas sur soi.
- ⤴ La seule manipulation d'un cellulaire pendant un examen entraîne la note « 0 ».
- ⤴ Répéter avant chaque examen que la tricherie sera sévèrement punie.
- ⤴ Circuler constamment entre les rangées.
- ⤴ Surveiller l'examen en s'assoiant à l'arrière de la classe.
- ⤴ Interdire d'aller aux toilettes pendant un examen.
- ⤴ Escorter les étudiants aux toilettes.
- ⤴ Diviser l'examen en deux parties et prévoir une « pause toilette » entre les deux.
- ⤴ Soumettre plusieurs versions de l'examen dans une même classe.
- ⤴ Noyer le poisson en donnant accès à toutes les versions des examens antérieurs.
- ⤴ Vérifier l'atteinte des compétences autrement que par un examen.
- ⤴ Examens oraux (tradition européenne).
- ⤴ Évaluer + l'application (difficile de tricher) et moins la théorie (examens = + facile de tricher).
- ⤴ Plan rédigé en classe, individuellement. Peuvent consulter leurs notes et livres.
- ⤴ Travail à réaliser en classe et non à l'extérieur de la classe.

En dehors de la classe

- ⤴ Changer les travaux demandés d'année en année.
- ⤴ De moins en moins d'épreuves à la maison.
- ⤴ Avertir les étudiants que l'on cherche à détecter le plagiat électronique.

SUGGESTION DE MOYENS/STRATÉGIES QUE LE COLLÈGE POURRAIT METTRE EN PLACE

Préciser les politiques et procédures relatives à la tricherie scolaire

- ▲ Les exigences des enseignants sont variables; importance d'uniformiser les pratiques.
- ▲ Préciser nos définitions de fraude et de plagiat. La question de « l'intention » n'est pas claire dans nos définitions.
- ▲ Instaurer des contrats institutionnels relatifs à l'intégrité intellectuelle (ex. : contrat anti-plagiat, code d'honneur, contrat de solidarité pour les travaux d'équipe, contrat d'engagement de l'étudiant dans sa réussite).
- ▲ Préciser les pénalités associées à diverses formes de malhonnêteté scolaire. PIEA dit que c'est « 0 », mais ne dit pas qu'on peut ou doit informer des gens.
- ▲ Certains profs hésitent à donner « 0 » pour l'évaluation en cas de plagiat.

Centraliser l'information relative aux cas de tricherie scolaire

- ▲ Les enseignants ne veulent pas diplômé des tricheurs qui deviendront par la suite médecin, ingénieurs ou infirmières etc.
- ▲ Une seule porte d'entrée: la **Direction des études**, afin de faciliter la tâche des enseignants.
- ▲ Un seul dossier pour tout ce qui touche aux cours et à la valeur du diplôme : géré par la direction des études.
- ▲ Information centralisée chez les **API**.
- ▲ Qui au Collège va gérer selon les cas? Code de vie : **Service aux étudiants** PIEA : **Direction des études**.
- ▲ S'il n'y a pas de centralisation, on ne pourra pas faire de gradation des sanctions.
- ▲ Centralisation et diffusion des listes de tricheurs aux professeurs actuels et futurs. Différence entre diffuser et rendre accessible...
- ▲ On devrait pouvoir savoir si l'étudiant a déjà triché dans d'autres cours.
- ▲ Cas de récidive : registre confidentiel contenant la liste des fraudeurs, la direction des études sévit.
- ▲ Désaccord par rapport à la circulation de listes d'étudiants tricheurs. Ils sont ici pour apprendre, à nous de les sensibiliser à la notion d'éthique.
- ▲ Respecter la confidentialité de l'information.

Former

- ▲ Les étudiants ne réalisent pas toujours qu'ils font du plagiat.
- ▲ Aspect culturel –néo arrivants : copier est valorisé dans certains pays; cela ne se fait pas de donner son opinion dans certaines cultures.
- ▲ Conception différente d'un étudiant à l'autre.
- ▲ Écart entre les perceptions des profs et des étudiants à propos de la tricherie.
- ▲ Expliquer ce qu'est la fraude et le plagiat.
- ▲ Sensibiliser les étudiants à l'importance de la propriété intellectuelle.
- ▲ Valoriser l'intégrité intellectuelle.
- ▲ Campagne anti plagiat, pro intégrité, pro honnêteté intellectuelle.
- ▲ Organiser une journée sur l'éthique à l'intention des étudiants.
- ▲ Faire valoir la notion de justice pour tous les étudiants.

- ⤴ Développer une culture de l'honnêteté intellectuelle à Maisonneuve (enseignants et élèves).
- ⤴ Apprendre aux étudiants à citer ses sources.
- ⤴ Apprendre aux étudiants à paraphraser.
- ⤴ Élaborer un guide méthodologique unique pour tout le collège (ex. Il existe plusieurs façons de citer... établir une façon de citer à Maisonneuve).
- ⤴ Informer les étudiants des conséquences de la malhonnêteté scolaire et s'assurer de les appliquer. « La certitude de la peine avant la sévérité de la peine ».
- ⤴ Les profs devraient donner l'exemple (citations, références pour les photos et images).
- ⤴ Que fait-on avec le plagiat des profs? (Ex. : omission de citer ses sources)

Sévir

- ⤴ Les exigences des profs sont variables. Les sanctions devraient être décidées par l'institution dans un souci d'uniformité
- ⤴ S'entendre sur le degré de gravité des offenses.
- ⤴ Définir et établir clairement quelles seront les pénalités. Établir une gradation des conséquences, des sanctions.
- ⤴ La sanction devrait être plus lourde et la gradation plus rapide. Pas de deuxième chance.
- ⤴ Une sanction excessive peut empêcher d'apprendre de ses erreurs (ex. expulsion à la première offense).
- ⤴ La sanction devrait être proportionnelle à la gravité de l'offense et inversement proportionnelle aux chances d'être attrapé.
- ⤴ Tricherie : condamnable. Plagiat : mérite le bénéfice du doute.
- ⤴ Faire un suivi auprès des étudiants qui ont triché : pourquoi ils l'ont fait, etc. + encadrement plus serré.
- ⤴ Notes au dossier et lettre officielle.
- ⤴ L'enseignant doit démontrer que l'élève a triché, ce qui est parfois problématique.
- ⤴ Éliminer le recours à la révision de notes en cas de plagiat. Cas d'étudiants pris à tricher qui vont en révision de note, argumentant que ce n'est pas de la tricherie. Il devrait y avoir une autre instance que la révision de notes dans les cas de tricherie.
- ⤴ Que faire avec le plagiat partiel?

Propos colligés à partir des rapports des secrétaires de chaque atelier
par
Monique Boivin
Conseillère pédagogique
Service de développement pédagogique